

Département des Bouches-du-Rhône
Commune du PUY SAINTE REPARADE
Lieu-dit " La Bourgade-Ouest "

N° d'Affaire 2021-271
(suivie par Damien PATISSIER)
division

GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

LOTISSEMENT « Résidence Harmonie »
PLAN DE DIVISION
DE LA PARCELLE AN-243
DANS LE CADRE D'UN PERMIS D'AMÉNAGER
013 080 23 M 0001
accordé le 22 Août 2023

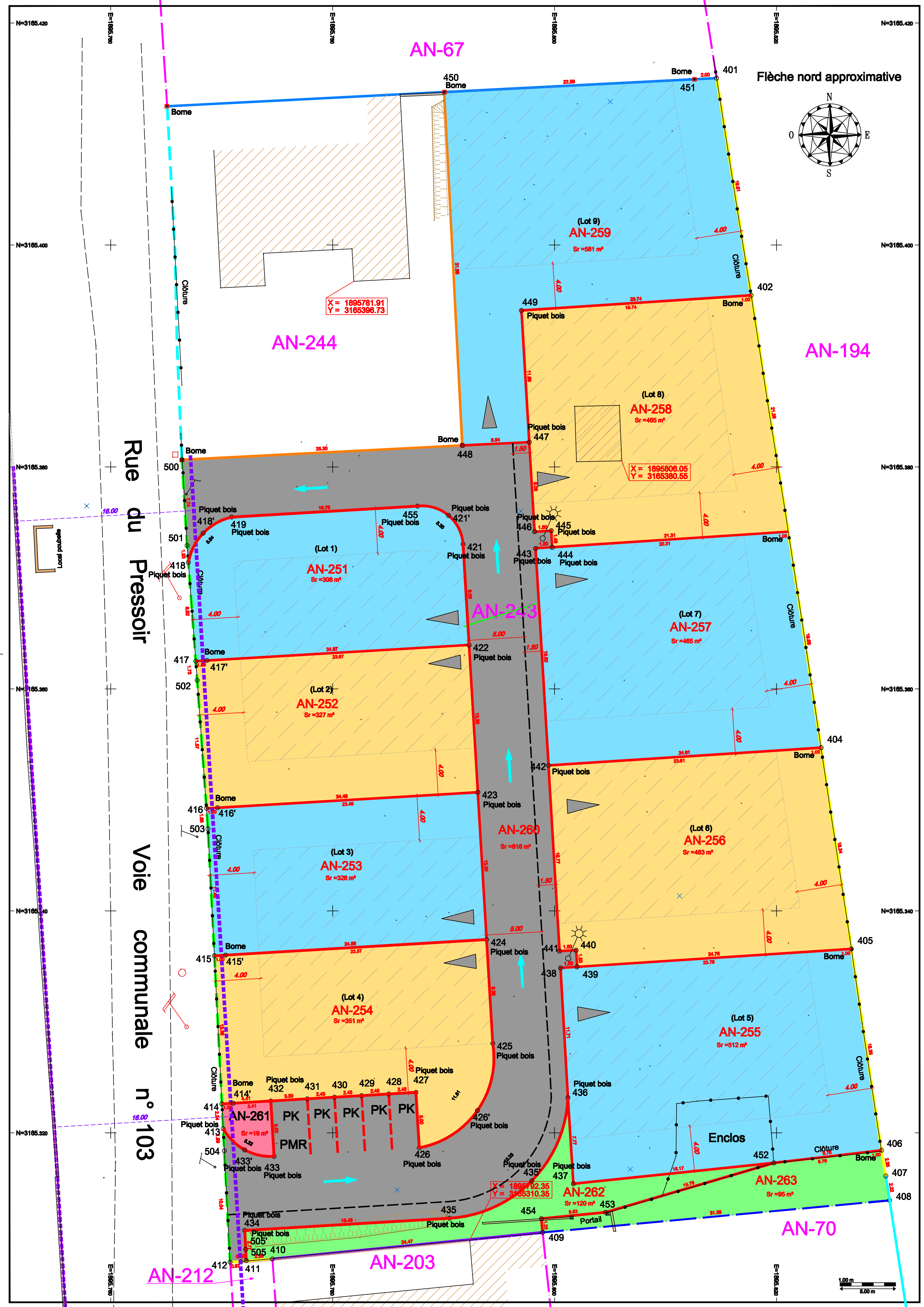
ECHELLE : 1/200

Planimétrie : Rattaché au système national (CC-44 : Réseau Tarta)
(Précision du rattachement planimétrique + ou - 5 cm)

Aucun mesurage souterrain n'a été effectué.
L'emplacement d'éventuels réseaux enterrés ne constitue pas l'objet de ce plan.
L'authenticité de ce document est assurée par la signature originale du Géomètre-Expert
Plan original établi en couleur
Reproductions strictement réservées
Nota : La précision relative des points (sommets) est de + ou - 3 centimètres

Mesurage des lieux le 23/03/2022
Plan établi le 27/08/2022 complété le 28/08/2023
Plan dressé par le SELARL BENJAMIN MINOT
Géomètre-Expert à Venelles
Successeur de FRITZ Jean et BLANC Jean-Gustave
Les Terrasses des Rêves
47 Avenue des Rêves, 13770 Venelles
Tel: 04 42 54 02 83
Mail: benjamin.minot@orange.fr
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Géomètres-Experts
sous le numéro STRL_0000002

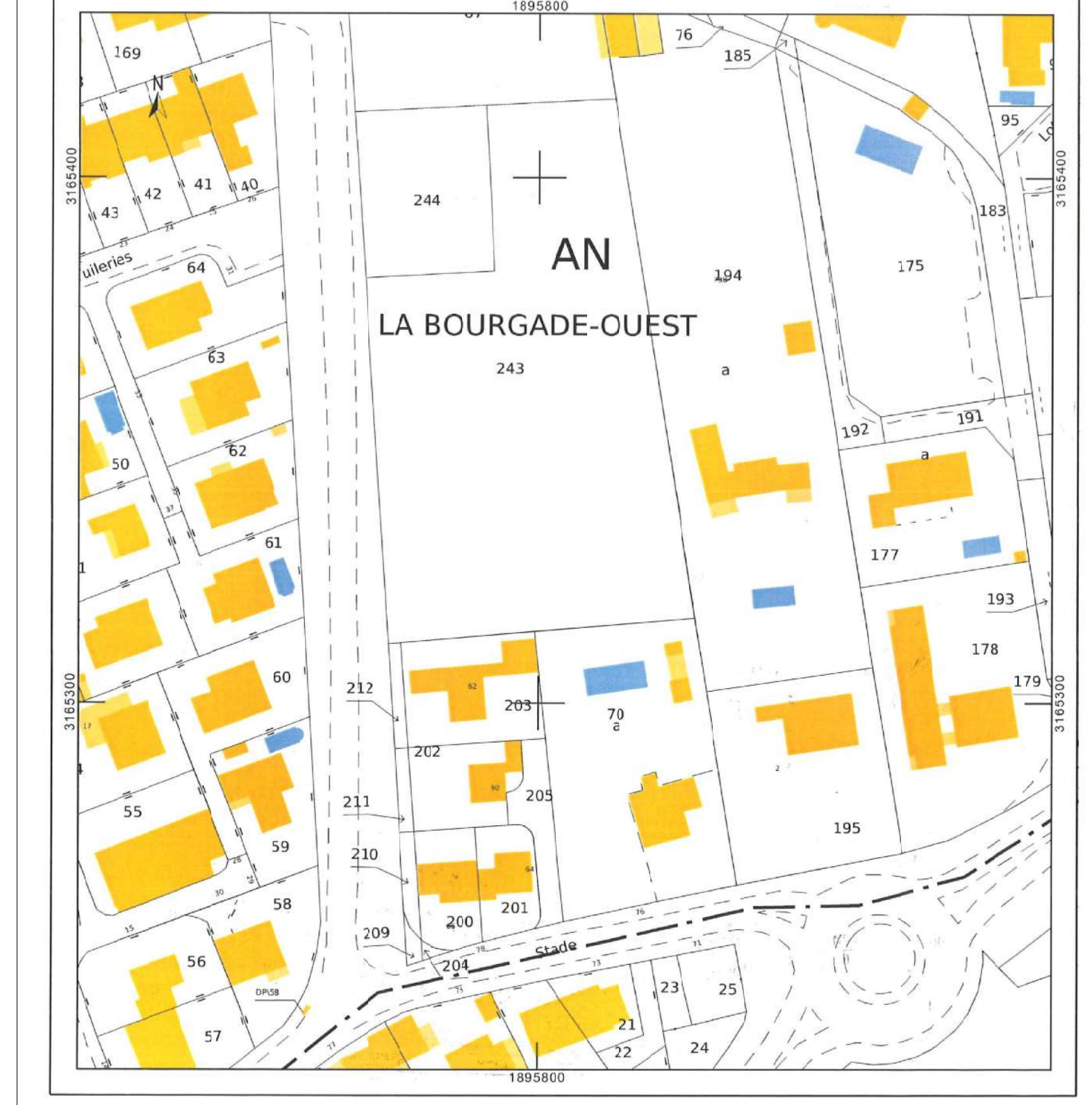
Référence cadastrale
Section AN
Parcelle n° 243



Département : BOUCHES DU RHONE
Commune : LE PUY SAINTE REPARADE
Section : AN
Feuille : 000 AN 01
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date d'édition : 28/03/2022
Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Économie et des Finances publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Cet extrait de plan visuel est délivré par : cadastre.gouv.fr



LEGENDE :

- Haut du mur
- Mur de soutènement
- Bas du mur
- Closure
- Poteau Télécommunication
- Poteau électrique
- Haut talus
- Talus
- Bas talus
- Bord de voie
- Bord de trottoir
- Eléments issus du plan d'architecte
- zone d'implantation
- construction principale
- Luminaire à crier
- Borne OGE existante
- Regard
- PK
- LP
- Place de parking
- Emplacement approuvé du local poubelles
- Sens unique
- parking privé non-clos
- Emprise de l'Emplacement Réservé n°14 (16m de large)

PROJET D'ATTRIBUTION :

AN-251	partie à la vente (Lot 1)	AN-257	partie à la vente (Lot 7)
AN-262	partie à la vente (Lot 2)	AN-268	partie à la vente (Lot 6)
AN-263	partie à la vente (Lot 3)	AN-269	partie à la vente (Lot 8)
AN-254	partie à la vente (Lot 4)	AN-262	Espace vert
AN-255	partie à la vente (Lot 5)	AN-280	Voies, stationnements et trottoir
AN-266	partie à la vente (Lot 6)	AN-261	local poubelles

DESCRIPTIF DES LIMITES

- Limites certaines sous réserve de publication :**
 - Nouvelle Limite
 - Limite suivant application cadastrale
 - limite interne de propriété
- Limites incertaines :**
 - Limite suivant état des lieux et application cadastrale (facile)
 - (Limites présumées de propriété)
- Limites certaines :**
 - Limite issue d'une division établie par Jean FRITZ, mon prédécesseur, le 31/08/2020, (D: 2019-170)
 - Limite ayant fait l'objet d'un bornage contradictoire établi par Jean FRITZ, mon prédécesseur, le 09/07/2020, (D: 2019-170)
 - Limite ayant fait l'objet d'un bornage contradictoire établi par Jean-Pierre RICHAUD géomètre-expert à Pertuis le 10/07/2012, (Dossier : 12127)
 - Limite ayant fait l'objet d'un bornage contradictoire établi par le SCOP A.T.G.T.S.M géomètre-expert à Aix-en-Provence le 15/11/2011, (Dossier : 9929)
 - Limite issue d'un arrêté d'alignement individuel n°200607-03, du 06/07/2020 de la Voie Communale n°103 (côture existante)
 - Limite bornée par nos soins le 21/09/2022
- Limites certaines (arrêté individuel d'alignement) :**
 - Limite objet d'un arrêté individuel d'alignement (ref : 220411-09 en date du 11 avril 2022)

NOMBRE DOCUMENT MODIFICATIF DU PARCELLAIRE CADASTRAL	SITUATION ANCIENNE		SITUATION NOUVELLE		Lot
	SECTION	NUMERO	SECTION	NUMERO	
DIVISION 1777 K NOMBRE LE 07/08/2022	Communes de 4 à 17 ca.				Lot 1
	AN	243	AN	251	
	Superficie réelle 120 m²				
	AN 252				
	Superficie réelle 127 m²				
	AN 253				
	Superficie réelle 128 m²				
	AN 254				
	Superficie réelle 131 m²				
	AN 255				
	Superficie réelle 132 m²				
	AN 256				
Superficie réelle 145 m²					
AN 257					
Superficie réelle 146 m²					
AN 258					
Superficie réelle 148 m²					
AN 259					
Superficie réelle 151 m²					
AN 260					
Superficie réelle 152 m²					
AN 261					
Superficie réelle 15 m²					
AN 262					
Superficie réelle 18 m²					
AN 263					
Superficie réelle 120 m²					
AN 264					
Superficie réelle 25 m²					

Conventions d'écritures

SR Superficie réelle : la superficie réelle est obtenue à partir des limites juridiques de la propriété. Les limites juridiques de la propriété peuvent être issues d'un bornage contradictoire amiable (art. 646 du code de Commerce) ou d'un bornage judiciaire, d'un arrêté d'alignement individuel ou d'un arrêté de police (décret ministériel), ou de la volonté commune d'un propriétaire pour détachement d'un plus grand corps. Cette superficie issue d'un calcul numérique est garantie par le Géomètre-Expert soussigné.

SI Superficie indicative : la superficie indicative est obtenue à partir des limites non juridiques. Ces limites probables de la propriété correspondant à l'état des lieux, sur signes apparents de la possession, ou à une application graphique du plan cadastre. En l'absence d'une certitude juridique sur la position exacte de l'imégrité des limites périmétriques, cette superficie issue d'un calcul numérique ne peut être garantie par le Géomètre-Expert soussigné.

cont Contenance cadastrale : superficie fiscale, d'est une évaluation (calcul graphique) obtenue à partir du tracé parcellaire figurant sur le plan cadastre.

Métrage	X	POINTS DE LIMITE	Nature
401	198571.81	318515.08	Côture
402	198571.71	318535.47	Côture
403	198571.68	318534.37	Côture
404	198571.61	318534.71	Côture
405	198571.75	318535.58	Côture
406	198571.45	318531.42	Côture
407	198571.95	318531.11	Côture
408	198571.18	318531.81	Non matérialisé
409	198571.58	318530.85	Bord de mur
410	198571.75	318535.42	Angle de mur
411	198571.77	318535.35	Angle de clôture
412	198571.74	318535.35	Angle de clôture
413	198571.03	318532.81	Côture
414	198571.95	318535.08	Côture
415	198571.84	318534.24	Côture
416	198571.87	318535.48	Côture
417	198571.01	318537.40	Côture
418	198571.90	318535.48	Côture
419	198571.78	318537.04	Côture
420	198571.09	318535.09	Côture
421	198571.28	318535.07	Côture
422	198571.85	318535.41	Côture
423	198571.43	318535.07	Côture
424	198571.85	318535.48	Côture
425	198571.81	318535.85	Côture
426	198571.09	318535.09	Côture
427	198571.82	318535.38	Côture
428	198571.17	318535.21	Côture
429	198571.72	318535.07	Côture
430	198571.43	318535.17	Côture
431	198571.73	318531.78	Côture
432	198571.08	318531.21	Côture
433	198571.73	318531.78	Côture
434	198571.08	318531.21	Côture
435	198571.53	318531.31	Côture
436	198571.29	318535.17	Côture
437	198571.89	318531.42	Côture
438	198571.54	318535.08	Côture
439	198571.45	318535.48	Côture
440	198571.45	318535.48	Côture
441	198571.45	318535.48	Côture
442	198571.45	318535.48	Côture
443	198571.29	318537.78	Côture
444	198571.78	318537.78	Côture
445	198571.70	318537.28	Côture
446	198571.28	318537.17	Côture
447	198571.72	318535.24	Côture
448	198571.89	318531.85	Côture
449	198571.22	318534.11	Côture
450	198571.09	318541.78	Côture
451	198571.81	318541.82	Côture
452	198571.78	318531.29	Côture
453	198571.81	318531.27	Côture
454	198571.86	318531.47	Côture
455	198571.42	318535.86	Côture
456	198571.89	318537.82	Côture
457	198571.89	318539.77	Côture
458	198571.77	318541.28	Côture
459	198571.24	318531.38	Côture
460	198571.25	318536.48	Côture